Ainsi, en mettant toutes choses au mieux pour les actionnaires, en supposant qu'ils vendent toute leur eau, ils recueilleront 7,426,000 francs par an.

Ce n'est pas là le bénéfice net : il faut en défalquer les frais d'entretien et de fonctionnement : tous les projets les évaluent à 1,500,000 francs par an.

Le bénéfice reste donc de 5,926,000 francs : en nombre rond, 6 millions par an.

6 millions par an pour servir un capital de 200 millions, soit 3  $^{\circ}/_{\circ}$ .

3 % en admettant que l'exploitation batte son plein, et que les devis ne soient pas dépassés!

Et je le répète cette double hypothèse est inadmissible. Les devis seront probablement dépassés selon l'usage. Mais certainement toute l'eau ne sera pas vendue : je le démontrerai tout à l'heure, et en supposant qu'un jour vienne jamais, où elle sera toute vendue, ce jour ne peut luire que dans un avenir très éloigné.

Ainsi voilà le rendement maximum à espérer, à rêver ! 3 %!

Que pensez-vous de l'opération, M. le président, vous qui êtes un financier? Que pensez-vous de ce placement vous, Messieurs, qui êtes des actionnaires? Qui de vous veut souscrire à cette émission?

Donc, Messieurs, c'est une mauvaise affaire financière, et pas une Compagnie ne prendra la concession.

Cela ne fait doute pour personne.

Aussi le concours de l'État est-il admis en principe : car sans le concours de l'État, l'entreprise n'est pas exécutable.

L'État mettra des fonds dans cette mauvaise affaire.